

## À QUELLES OPTIONS FAISONS-NOUS FACE ?

La Caisse de prévoyance du personnel de l'État de Fribourg (CPPEF) doit être recapitalisée. C'est une **obligation légale**. La plupart des caisses publiques connaissent la même situation en raison du vieillissement des assuré-e-s et des faibles rendements des capitaux. Il manque à la CPPEF **1,4 milliards de francs** pour rétablir l'équilibre entre les rentes versées et les cotisations. Où les trouver ?

### Auprès de l'État ?

L'État, pensent certain-e-s, n'aurait qu'à assumer ses responsabilités et ne pas changer les conditions du personnel en cours d'engagement. L'argument est parfaitement légitime, mais, d'une part, les tribunaux ne l'ont pas retenu et, d'autre part, le Conseil d'État ne décide pas seul. **C'est la population qui aura le dernier mot.**

### Auprès des assurés ?

D'aucun-e-s pourraient au contraire penser que toute la recapitalisation devrait être à la charge du personnel de l'État, sans se soucier des **baisses de rentes massives**, du report de l'âge de la retraite ou de la qualité des services fournis à la population.

### Avec une solution équilibrée !

Les associations membres de la FEDE privilégient une répartition équilibrée de l'effort, avec des investissements conséquents de l'État et des sacrifices importants, consentis par réalisme, du personnel. **La solution négociée par la FEDE fait porter plus de la moitié de l'effort financier (58 %) à l'État.**

## L'ACTION DE LA FEDE

Le Conseil d'État a élaboré un **premier projet**. Celui-ci pénalisait non seulement l'ensemble du personnel, mais était aussi inadapté dans ses détails et **déséquilibré** entre les différentes catégories de personnel.

La FEDE a persuadé le Conseil d'État d'y apporter d'importantes modifications. Il en résulte un nouveau projet, dont toutes les améliorations ont été proposées par la FEDE, avec **de bien meilleures conditions** pour l'ensemble du service public, et notamment pour les catégories les plus touchées.

Ce projet a été présenté aux organisations constituantes de la FEDE et à leurs membres. S'il atténue fortement la péjoration des rentes, il ne l'évite pas complètement non plus. Certains membres ont fait part de leur amertume, et nous les comprenons. Mais après **une vraie analyse des risques**, une large majorité des membres de la FEDE s'est ralliée au projet. Nous aurions toutes et tous rêvé de meilleures conditions, mais en l'état, il n'y avait pas plus à négocier avec le Conseil d'État.

**Le projet sera examiné par le Grand Conseil.** Celui-ci pourra l'accepter, le refuser ou lui apporter des amendements. **Si le Grand Conseil devait revoir le projet à la baisse, la FEDE reconsidérerait sa position.**

Le texte qui résultera de l'examen par le Grand Conseil sera soumis à une **votation populaire** cantonale, à haut risque, normalement en septembre 2020.

LA FEDE A TOUJOURS GARDÉ À L'ESPRIT L'ENJEU DE LA VOTATION DANS SES ANALYSES, SON ÉVALUATION DES RISQUES ET SES INTERVENTIONS.

# FEDE

## RECAPITALISATION DE LA CAISSE DE PRÉVOYANCE DU PERSONNEL DE L'ÉTAT

# UN VIRAGE À BIEN NÉGOCIER



## LA FIN DU SUBVENTIONNEMENT CROISÉ ENTRE ASSURÉ-E-S

Le projet présenté ne fait pas que rétablir l'équilibre entre les rentes versées aux retraité-e-s et les cotisations des actifs et des actives, il vise aussi à **octroyer les mêmes prestations à toutes et tous les assuré-e-s.**

Pour un même financement, un-e assuré-e qui prend sa retraite à 65 ans reçoit en effet à l'heure actuelle une rente plus faible qu'un-e assuré-e partant en pré-retraite à 60 ans. Autrement dit, **celles et ceux qui doivent travailler jusqu'à 65 ans subventionnent celles et ceux qui peuvent partir en pré-retraite.**

Une telle situation n'est plus défendable. Il n'appartient pas à certain-e-s assuré-e-s de payer pour d'autres. Dans un tel cas, c'est à l'employeur et aux employé-e-s concerné-e-s de financer les préretraites.

**La FEDE va également s'engager pour que les pertes de rente ne dépassent pas les 10% pour chaque assuré-e.**

Association des Responsables d'établissements du canton de Fribourg partie francophone (ARECAFF) **Association des médecins assistants et chefs de cliniques fribourgeois (ASMAF)** Association des directions des cycles d'orientation (ADCO) **Association des agents des services publics de l'Etat de Fribourg (AASP)** Association fribourgeoise des conseillers en orientation (AFCO) **Association fribourgeoise de l'enseignement professionnel (AFEP)** Association de la gendarmerie fribourgeoise (AGF) **Association des Maîtres du Cycle d'Orientation Fribourgeois Francophone (AMCOFF)** Association des professeurs du conservatoire (APCF) **Fédération des Associations des personnels des Hautes Ecoles fribourgeoises (FAPHEF)** Association du personnel de la police de sureté (APPS) **Association du personnel administratif et technique de l'université APU / VPU** Section fribourgeoise de l'association suisse des infirmiers et infirmières (ASI) **Fédération des associations fribourgeoises d'enseignants (FAFE)** Société Pédagogique Fribourgeoise Francophone (SPFF) **Freiburger LogopädlInnenverband (FLV)** Groupement des cantonniers des autoroutes et des routes cantonales **Groupement des Cantonniers des routes nationales** Lehrerinnen und Lehrer Deutschfreiburg (LDF) **Association du personnel forestier fribourgeois/ Freiburger Forstpersonal (APFF/FFP)** Association Fribourgeoise des Contrôleurs des Viandes non Vétérinaires (AFCVNV)

## LES SCÉNARIOS DE LA CAMPAGNE À VENIR

- ▶ **LA FEDE VEUT PAR-DESSUS TOUT ÉVITER QUE LE TEXTE SOUMIS AU PEUPLE SOIT REJETÉ,**
- ▶ **ET QUE CE REJET SOIT INTERPRÉTÉ COMME UNE DÉFAITE DU SERVICE PUBLIC.**

Si tel devait être le cas, Conseil d'État et Grand Conseil y verraient une invitation à reformuler un projet aux conséquences financières beaucoup lourdes pour chaque assuré-e. Le personnel de l'État courrait **le risque de devoir assumer une part beaucoup plus importante de l'assainissement de la CPPEF.**

Le danger est réel. Seul un large consensus au moment du lancement de la campagne est en mesure de faire passer la proposition de recapitalisation. Et ce consensus n'est possible que si chaque camp reconnaît les efforts consentis par l'autre.

## LES ACTIONS SYNDICALES A MENER

Les retraites représentent un enjeu particulièrement important, mais ce n'est pas le seul. Il y a de **nombreuses causes à défendre**, comme l'Hôpital, l'école ou le statut même de la fonction publique.

Ces causes peuvent être défendues de différentes manières et chacun est libre d'avoir son propre style d'action, mais la lutte pour la lutte n'est pas celui de la FEDE, qui entend suivre une ligne cohérente. Si elle sait mener les combats opportuns lorsqu'il le faut (récemment encore, elle s'est lancée, seule, contre le projet Ecalex), elle est convaincue que **l'intérêt de ses assuré-e-s, au quotidien comme à long terme, passe en priorité par la recherche de solutions** et le dialogue avec ses associations membres et ses partenaires sociaux.

## RECAPITALISATION DE LA CPPEF

CHACUN-E AURAIT RÊVÉ DE MEILLEURES CONDITIONS

LES EFFORTS DEMANDÉS AU PERSONNEL SONT CONSÉQUENTS

MAIS LA FEDE A OBTENU QUE L'ÉTAT CONSENTE DES EFFORTS PLUS IMPORTANTS ENCORE

ET QU'AUCUN ASSURÉ NE SE RETROUVE LAISSÉ POUR COMPTE

**C'EST DÉSORMAIS LA VOTATION POPULAIRE QUE NOUS DEVONS GAGNER**

POUR AUTANT QUE LE GRAND CONSEIL NE MODIFIE PAS LA PROPOSITION DU CONSEIL D'ÉTAT À LA BAISSE

**FEDE**